

Gilles BOURQUE et Jules Duchastel  
Professeurs de sociologie à l'Université du Québec à Montréal  
(1983)

# “L'État canadien et les blocs sociaux”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)  
Site web: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Gilles Bourque et Jules Duchastel, "**L'État canadien et les blocs sociaux**".

Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, **Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec**, pp. 119-155. Montréal : Les Éditions du Boréal-Expres, 1983, 219 pp.

Professeurs de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, Gilles Bourque et Jules Duchastel nous ont tous deux autorisé à diffuser la totalité de leurs travaux (livres, articles, conférences, chapitres de livres). M Bourque, le 11 juillet 2004 et M. Duchastel, le 5 janvier 2005.



Courriels : [bourque.gilles@uqam.ca](mailto:bourque.gilles@uqam.ca) et [duchastel.jules@uqam.ca](mailto:duchastel.jules@uqam.ca) .

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 1<sup>er</sup> juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay,  
province de Québec.



# Table des matières

## Introduction

- a) Le savoir du national
- b) Communautarisation et spatialisation
- c) L'État, le capitalisme et la nation

## I. Formation sociale, forme de régime et bloc social

## II. Thèses sur l'État canadien

## III. Le duplessisme

- a) La crise et l'État canadien
- b) Stratégie de sortie de crise et forme de régime
- c) Bloc au pouvoir et blocs sociaux
- d) Le régime fédéral et l'État keynésien
- e) Le bloc social régional-national duplessiste

## En guise de conclusion

**Gilles Bourque et Jules Duchastel,**  
Sociologue, Université du Québec à Montréal.

**“L'État canadien et les blocs sociaux”.**



Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, **Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec**, pp. 119-155. Montréal : Les Éditions du Boréal-Expres, 1983, 219 pp.

Gilles Bourque et Jules Duchastel

“L'État canadien et les blocs sociaux”.

Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*, pp. 119-155. Montréal : Les Éditions du Boréal-Expres, 1983, 219 pp.

## Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Le savoir produit dans la science sociale québécoise depuis le début des années soixante est tout entier marqué du désir de configurer l'objet Québec et de tracer les marques de la nation québécoise. Sous le signe de l'émancipation, les historiens, les sociologues et les politicologues s'acharnent en un combat aveugle pour la défense et l'illustration d'une nation que l'écriture contribue tout autant à produire que la recherche permet de décrire. À l'avant-scène, les thèses s'affrontent, se déplacent, s'autocritiquent en des combats dont l'irréductibilité relève souvent davantage de l'imaginaire des protagonistes que du travail effectif des productions. Participant de la Révolution tranquille, la science sociale reste emmêlée en des luttes de tranchées qui voilent souvent aux fantassins eux-mêmes, trop attentifs à polir leurs armes, la belle unanimité avec laquelle ils s'appliquent conjointement à former le territoire (la terre Québec) et la communauté (la nation québécoise). Renommer (d'homme (et la femme ?) d'ici », lui redonner de nouvelles balises - littéralement -, tel semble bien avoir été le programme des vingt dernières années. Les uns et les unes parlèrent de nation, les autres de classes dans la nation : tout y passa, la colonie, la formation sociale, la structure et la superstructure, les instances, la surdétermination et la

logologie, le capitalisme et le socialisme... sans oublier la rupture dans la nuée des concepts.

Le texte qu'on va lire s'écrit sur ce terrain fatigué d'avoir été trop souvent labouré dans le même sens. Il relève malgré tout de l'espoir d'y inscrire des traces partiellement nouvelles, plus conscientes de la configuration globale du terrain que de la profondeur et de la régularité des sillons, plus attentives à son irrigation qu'à la beauté des fleurs qui y poussent. Nous présenterons certains aspects d'une problématique que nous avons développée dans le cadre d'une recherche sur le discours politique au Québec entre 1936 et 1960.

Le duplessisme, issu de la crise, grand héraut de la lutte constitutionnelle et de la défense de la nation, pose de façon particulièrement aiguë deux des problèmes centraux de la science sociale des vingt dernières années : la question nationale et la structure de l'État canadien. L'analyse de cette période de l'histoire du Québec impose la nécessité d'un déplacement de problématiques plus ou moins étroitement nationalistes qui conjuguent deux aveuglements : la nation conçue comme une sorte d'essence préexistant au politique ; l'État canadien réduit au seul affrontement entre deux blocs nationaux monolithiques.

## **Le savoir du national**

[Retour à la table des matières](#)

La science sociale québécoise s'est développée ces dernières vingt années comme savoir <sup>1</sup> du national, non que l'on puisse réduire l'ensemble de ses productions à la seule question nationale, mais en ce que le problème national traverse l'ensemble de ses disciplines et s'y impose aussi bien au niveau théorique qu'à celui de la construction des objets de recherche <sup>2</sup>. À la faveur de ce mouvement, la sociologie s'est imposée comme discipline maîtresse de la définition et de la théorisation du national. Si l'histoire et la science économique avaient été, jusqu'aux débuts des

---

<sup>1</sup> Nous entendons par savoir « cet ensemble d'éléments formés de manière régulière dans une pratique discursive et qui sont indispensables à la constitution d'une science, bien qu'ils ne soient pas nécessairement destinés à lui donner lieu ». Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 238.

<sup>2</sup> Les problématiques féministes, bien qu'elles n'y échappent pas totalement, semblent les premières à ouvrir un nouvel espace de la connaissance se démarquant significativement de ce savoir du national.

années soixante, les disciplines de prédilection pour poser la question du Québec<sup>3</sup>, alors que la sociologie et la science politique mettaient principalement de l'avant la « question sociale » et luttait contre la réaction duplessiste, on assiste, au milieu des années soixante, à une véritable reconversion des sociologues et des politicologues, les uns s'attachant principalement à la théorisation de la nation, les autres à l'analyse de l'État<sup>4</sup>.

Différents courants et plusieurs thèses se sont affrontés. Dans le cadre de cet article, nous ne pourrions malheureusement nous livrer à la revue critique de l'ensemble de ces productions. Même si ce travail est essentiel à la construction de notre objet, nous n'exposerons ici que les éléments de notre problématique du national qui touchent le plus directement aux questions abordées dans ce recueil.

## Communautarisation et spatialisation

[Retour à la table des matières](#)

Nous considérerons l'espace et la communauté comme des produits des rapports sociaux. Tout comme la définition et l'aménagement du territoire dépassent largement les seules déterminations géophysiques, la communauté ne préexiste pas aux luttes sociales, mais en constitue un enjeu fondamental. La communauté, quelle qu'en soit la forme, se présente toujours comme une forme transformée ou plus précisément comme une forme en transformation. Ainsi, la nation ne préexiste pas aux rapports sociaux, mais elle est modelée et remodelée dans un processus ininterrompu au sein duquel elle constitue un enjeu fondamental des luttes pour le pouvoir dans les sociétés capitalistes. La nation ne fait pas exception à toutes les formes de la communauté depuis le début de l'histoire. Il n'y a « d'éternel », dirons nous, que le communautarisme, au sens où l'homme et la femme n'existent que dans leurs rapports à une communauté historiquement déterminée. Quand Marx écrit que l'essence de

---

<sup>3</sup> Voir à ce propos Marcel Fournier et Gilles Houle, « La sociologie québécoise et son objet : problématiques et débats », in *Sociologie et société*, vol XII, no 2, octobre 1980.

<sup>4</sup> L'importance de l'obsession nationale varie, bien sûr, selon les disciplines. Il n'est guère besoin de la démontrer dans les cas de l'histoire, de la sociologie ou de la science politique. Mais une analyse attentive démontrerait sans doute aisément comment l'ensemble des autres disciplines sont emportées dans le courant : en économie, on pense aux travaux de Raynault, de Saint-Germain ou de Tremblay qui posent l'économie et l'entreprise québécoises comme objets d'analyse ; en anthropologie, mentionnons l'attrait nouveau, à la fin des années soixante, pour les études québécoises, notamment l'agriculture, voire même les études amérindiennes qui, au moins dans leurs résultats et dans les luttes qu'elles génèrent, sont souvent mises en rapport avec le déploiement de la nation québécoise.

l'homme c'est l'ensemble des rapports sociaux<sup>5</sup> ou quand, dans le même sens, Habermas considère le travail et l'interaction comme les deux aspects fondamentaux de toute société<sup>6</sup>, ils soulignent que l'acteur est toujours déjà un agent social et donc, nécessairement, ajouterons-nous, un sujet communautaire.

Si, au sein des sociétés primitives la communauté (la tribu, le clan...) est produite dans la mythologie dans son rapport aux relations dominées qu'entretiennent ces sociétés avec la nature, au sein des sociétés de classes, c'est aux niveaux politique et idéologique dans leurs rapports aux rapports de production que se définit la communauté (la cité, la communauté villageoise, la nation...). À ce titre, la communauté nationale est un produit historiquement déterminé et sa reproduction constitue un enjeu fondamental des luttes sociales dans les sociétés modernes.

## **L'État, le capitalisme et la nation**

[Retour à la table des matières](#)

La nation constitue une forme historique de la communauté dont l'apparition correspond au procès de développement du mode de production capitaliste et à l'affirmation de la domination bourgeoise. Son analyse renvoie donc de façon prévalente aux luttes de la bourgeoisie contre la noblesse et à la construction d'un nouveau bloc historique sous hégémonie bourgeoise, mobilisant la petite bourgeoisie, la paysannerie et la classe ouvrière, aussi bien que des catégories sociales comme le clergé et la bureaucratie. En tant qu'elle accompagne historiquement l'établissement et la reproduction de la domination bourgeoise, la formation de la nation apparaît comme l'un des effets en même temps que l'un des enjeux principal de l'institutionnalisation de l'ensemble des rapports sociaux qui caractérise la société moderne et qui traverse toutes les instances, niveaux ou paliers de la réalité sociale.

C'est dire que la nation s'inscrit dans le procès de la lutte et de la domination de classes et dans son processus d'hégémonisation et qu'elle se constitue d'abord et avant tout comme société politique, le politique étant précisément le lieu « surdéterminant » de la question nationale, puisqu'il est lui-même le lieu de condensation des rapports

---

<sup>5</sup> Karl Marx, « Thèse sur Feuerbach » in *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1971. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>6</sup> Jurgen Habermas : *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Denoël-Gonthier, 1978.



de force dans la société bourgeoise<sup>7</sup>. Poser la question nationale, c'est ainsi poser la question de l'État capitaliste.

L'État capitaliste se présente d'abord et avant tout comme un État centralisé : ses appareils produisent une centralisation-nationalisation de l'ensemble des rapports sociaux. L'aménagement du territoire donne déjà à voir une ouverture-homogénéisation de l'espace dont la clôture, la frontière et ses droits (de douane) conditionnent à la production du MÊME, d'une identité nationale s'opposant à l'AUTRE ne pouvant être que son envers : une autre nation. L'ensemble des individus soumis à la même monnaie, au même système de poids et mesures, aux mêmes moyens de communication convergeant vers les mêmes centres (nationaux) semblent déjà partager le même espace et la même communauté.

Le territoire ne saurait cependant être national qu'en étant déjà le produit d'un réseau d'appareils et d'institutions posant l'égalité et la liberté individuelle par et dans la communauté. L'État bourgeois se donne aussi comme État démocratique et comme État de Droit ; il ne peut ainsi fonctionner sans une formidable centralisation de l'ensemble des rapports sociaux politiques, économiques, idéologiques et symboliques. Le Droit et la démocratie reposent, en effet, sur le triple canon de l'égalité formelle (l'idéologie juridique), de la représentation issue de la souveraineté populaire (le parlementarisme ou, à tout le moins, l'invocation de la représentativité dans l'État d'exception) et de la communauté des intérêts. Le Droit et la démocratie permettent en les balisant, la reconnaissance et le traitement centralisé des contradictions : la divergence (et non l'antagonisme) des intérêts n'est « vue » qu'à travers le prisme de leur complémentarité. L'inégalité actuelle se fonde dans l'égalité formelle de tous les citoyens devant la loi ; la lutte des intérêts est gérée dans des institutions politiques qui dissolvent les opinions dans l'opinion (publique). Cette société « consciente » d'elle-même ne se reconnaît et ne traite sa division qu'à l'intérieur du cadre d'une communauté nationale garante de son éclatement. Les intérêts divergents sont peints sur fond d'homogénéité.

Le Droit et la démocratie sont ainsi au centre d'un complexe d'appareils qui contribuent comme eux à l'interprétation d'un monde tout entier rapporté à la communauté nationale. Le drapeau, l'hymne national, la langue deviennent des symboles d'homogénéité et de complémentarité de sort. Tous les appareils idéologiques sont mobilisés (l'école, les médias, le sport...) pour la production de la nation comme groupe d'appartenance à travers lequel les individus se reconnaissent et fraternisent dans l'égalité et la liberté. Bref, l'État capitaliste fonctionne à la nation.

---

<sup>7</sup> Nicos Poulantzas : *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 1970.

Et l'économie capitaliste ? Serait-elle sans rapport nécessaire avec l'apparition de l'État national ? N'aurait-elle fait que s'accommoder d'un État et d'une communauté essentiellement tributaires des formes de l'État d'Ancien Régime ? A moins de nous en tenir à une vision maniaque de la cohérence des instances ou de nous faire les apôtres d'une rupture tellement nette qu'elle ferait tabula rasa, il apparaît clair que le mode de production capitaliste, ne surgissant pas dans un non-lieu, reste marqué par les luttes qu'a dû mener la bourgeoisie durant la transition du féodalisme au capitalisme. Ainsi, même actuellement, plusieurs formations sociales charrient sous des formes transformées certains aspects du féodalisme. Ne pensons qu'au capitalisme japonais.

De même, il n'est nullement question, et il ne l'a jamais été, de soutenir une thèse posant l'apparition des nations comme une simple résultante d'un réel et d'une matérialité se réduisant à la circulation des capitaux. Dans *l'État capitaliste et la question nationale*, Gilles Bourque a soutenu que si une relation de détermination (non univoque) pouvait être pensée entre le développement du capitalisme, l'État national et la nation, celle-ci ne pourrait être trouvée dans la simple mise en rapport de la circulation des marchandises (la création du marché intérieur), mais bien plutôt dans les rapports de cette dernière aux rapports de production capitaliste<sup>8</sup>. C'est, affirmait-il, en tant qu'il est dominé par les rapports de production capitaliste que le marché conditionne à l'apparition de l'État national en créant un ensemble de conditions favorables, aussi bien au strict plan économique qu'aux plans politique et idéologique. Au nombre de ces conditions, citons la représentation d'un univers d'individus libres, égaux et co-échangistes qui, au niveau économique, est rendue possible par le fait que la force de travail est une marchandise et que l'extorsion du sur-travail apparaît comme un simple sous-ensemble du procès de production. L'extorsion du sur-travail propre au mode de production capitaliste se présente sur le marché comme un simple échange entre des partenaires égaux. Ainsi sont posées certaines des conditions de la reconnaissance d'une communauté homogène formée d'un ensemble d'individus égaux entre eux. C'est donc en tant que rapport social et non comme simple accumulation d'argent qu'il faut penser le rapport du mode de production capitaliste stricto sensu à la question nationale.

---

<sup>8</sup> Plusieurs auteurs ont soutenu depuis quelques années que, même si la nation apparaissait durant la transition au capitalisme, il n'existerait pas de rapport de détermination significatif entre le développement des rapports socio-économiques propres au mode de production capitaliste et la question nationale. Comme nous l'avons indiqué plus haut, nous réservons pour d'autres lieux la critique systématique de ces thèses. Voir à ce propos : Nicole Laurin-Frenette, *Production de l'État et forme de la nation*, Montréal, Nouvelle Optique, 1978 [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#)] ; A. Mascotto, P.Y. Soucy, *Démocratie et nation*, Éd. Albert St-Martin, Montréal, 1980, Michel Freitag, « Une théorie pour la nation », texte ronéotypé, UQAM, 1981.

C'est dire aussi qu'en tant que rapport social, l'économie capitaliste est elle-même « toujours-déjà » institutionnalisée : non qu'elle soit la source de toute institutionnalisation, mais que la domination politique et idéologique de la société s'inscrit déjà dans les rapports de production. En ce sens, l'entreprise est un appareil tout aussi idéologique que l'école. Dès lors, même si l'on reconnaît que le symbolisme, l'idéologie et le politique (si tant est que l'on puisse leur attribuer des lieux théoriques absolument spécifiques) se structurent ailleurs que dans l'économique, le simple plaisir du déplacement de la topique marxiste conduirait-il à avancer que des phénomènes aussi fondamentaux que la nation et l'État centralisé naîtraient en contradiction presque complète avec l'ensemble des tendances des rapports économiques capitalistes ?

Or, plusieurs aspects fondamentaux du capitalisme demeurent impensés dans une telle perspective. Si le capitalisme commercial demeure peu attentif aux conditions politiques des sociétés en autant qu'il puisse s'y insérer en jouant sur les termes de l'échange, si, en ce sens, et essentiellement en ce sens, on peut lui penser une vocation principalement mondialisante, il en va tout autrement du capitalisme industriel, c'est-à-dire du capitalisme au sens strict. Car le « capitalisme industriel » s'investissant dans la production des marchandises bouleverse l'ensemble des conditions et des institutions sociales et, comme rapport social, est « condamné » à une vocation hégémonique. Cette détermination à l'hégémonie peut sommairement s'analyser dans deux sens.

Le capital est d'abord hégémonique par rapport à lui-même. Le capital est par nature fractionné : il se présente sous la forme de capitaux se livrant une concurrence féroce. C'est pourquoi la bourgeoisie n'a jamais été et ne sera jamais un bloc monolithique, mais bien un ensemble de fractions en lutte les unes contre les autres, tentant de s'hégémoniser mutuellement. En ce sens, l'État centralisé est indispensable aux différentes fractions du capital puisqu'il gère les contradictions qui surgissent dès le départ en son sein même. Mais le capitalisme est aussi constitution d'une base d'accumulation ; la concurrence entre les capitaux n'est pas un simple jeu d'échecs à dimension planétaire, mais bien la production de chasses gardées, d'espaces de libre développement protégés des menées adverses. À ce simple niveau, apparaît déjà la clôture des États nationaux : arbitrage de la concurrence interne, protection de la concurrence extérieure. On voit aussi poindre la nation comme la forme de communauté de sujets égaux dont nous avons repéré certaines des conditions de possibilité au niveau des rapports marchands dominés par les rapports de production capitaliste.

Cette base d'accumulation est cependant beaucoup plus qu'un partage du territoire, elle est en même temps constitution d'une base sociale, d'un bloc historique. Base sociale essentielle à la reproduction élargie du capital, puisqu'elle pourra assurer la

reconnaissance de la propriété dans le Droit et qu'elle permettra d'assurer la domination et l'hégémonie de la bourgeoisie sur les autres classes et catégories dominantes, ainsi que sur les classes dominées. Or, nous avons montré plus haut que le Droit et la démocratie ne peuvent fonctionner que dans un univers communautaire « homogénéisé ».

Nous pourrions continuer la démonstration à propos de la langue et de la tendance assimilatrice du capital ou à propos de la tendance au fusionnement et à l'unanimité culturelle propre à ce mode de production. Ces lignes suffiront, nous l'espérons, à montrer, sinon à démontrer, que l'État national n'est pas un avatar concédé par le capital dans ses luttes contre la noblesse, mais bien une des conditions essentielles de son développement. Et, même à l'heure de la multinationalisation des firmes, des marchés communs et des parlements transnationaux, et malgré les importantes transformations institutionnelles auxquelles le développement du capitalisme monopoliste contribue, ni l'État national, ni la nation ne semblent près de disparaître compte tenu du maintien de la concurrence et de la nécessité des capitalismes de s'assurer des bases sociales nécessairement fractionnées.

## I. Formation sociale, forme de régime et bloc social

[Retour à la table des matières](#)

La nation, communauté politique déterminée par le développement du capitalisme, résulte donc d'un ensemble de déterminations institutionnelles qui modèle la totalité de la formation sociale. Sous le capitalisme, la formation sociale se présente nécessairement comme une formation sociale nationale. Mais il importe d'ajouter ici que nous employons le concept de formation sociale dans une acception fort différente de celle qui lui a été donnée par le courant althussérien <sup>9</sup>.

La formation sociale n'y est considérée que comme l'articulation « concrète-réelle » des modes et des formes de production. Il renvoie donc dans la confusion relative, à un État ou à un pays donné constituant une fusion particulière infra et

---

<sup>9</sup> Voir à ce propos les travaux d'Althusser, de Godelier et de Poulantzas.

superstructurelle de cette articulation <sup>10</sup>. L'analyse de la question nationale exige le dépassement de cette approche purement descriptive et à la limite économiste. Le concept de formation sociale ne saurait avoir de pertinence que s'il permet de dépasser cette vocation purement empirique.

Si le qualificatif « social », accouplé à celui de formation, a une quelconque signification, ce concept ne saurait trouver son objet ailleurs que dans l'unité conférée aux rapports sociaux par et dans le procès d'institutionnalisation, procès qui se révèle à l'analyse, comme nous l'avons souligné plus haut, procès d'hégémonisation bourgeoise dans la société capitaliste. En ce sens, le concept a une vocation aussi bien « abstraite-formelle » que « concrète-réelle » : abstraite puisqu'il permet de saisir l'effet et la cohérence du procès d'institutionnalisation - ainsi les aspects nationaux conférés à la formation sociale sous le capitalisme ; concrète puisqu'il renvoie nécessairement à l'unité contradictoire des appareils et des institutions et qu'il permet ainsi de tracer les conditions de l'affirmation historique et de la reproduction d'une domination bourgeoise particulière.

Bien plus, en circonscrivant l'effet global du procès d'institutionnalisation, le concept de formation sociale trace les contours de l'analyse de la production de la communauté. Ainsi le concept de formation sociale nationale ouvre à l'analyse des transformations profondes de la socialité et des contradictions que ce bouleversement génère. En produisant la nation et en tentant d'effacer la différence, la formation sociale nationale produit en même temps l'oppression nationale : oppression qui refoule à la marge toute autre forme de communautarisme et qui n'admet tendanciellement qu'une seule et même nation ; oppression nationale puisque les résistances et les luttes générées par cette oppression prendront elles aussi une forme nationale, les communautés dominées tendant à s'y représenter elles-mêmes comme des nations, des contre-nations.

La problématique étant posée au niveau de ses concepts les plus englobants, il nous reste maintenant à circonscrire davantage notre objet. Nous entendons analyser le travail de l'idéologie émanant des appareils politiques et religieux dans la constitution d'un bloc social québécois durant la période 1936-1960. Une telle question de recherche n'est évidemment pas naïve puisqu'elle s'inscrit dans les éléments de la problématique discutés jusqu'ici. Mais elle présuppose d'autres considérations théoriques touchant à la question de l'État et à celle de la constitution des blocs sociaux. L'État capitaliste, avons-nous souligné plus haut, tend à

---

<sup>10</sup> En utilisant le concept de formation économique-sociale dans *Le développement du capitalisme en Russie* (Lénine, *Oeuvres complètes*, tome 3, Paris, Éditions sociales, 1969), Lénine était à la fois beaucoup plus modeste et beaucoup plus systématique puisqu'il ne lui donnait qu'une vocation strictement économique.

nationaliser en les centralisant l'ensemble des rapports sociaux. Nous avons certes saisi là sa tendance fondamentale, mais à ce niveau de généralités nous n'avons distingué ni les différentes formes sous lesquelles cet État se présente durant les différentes phases du développement du capitalisme, ni les différents types de régime politique qui y sont à l'œuvre.

Il existe plusieurs typologies des formes de l'État capitaliste. La plupart, descriptives, sont essentiellement fondées sur le degré d'intervention dans l'économie. Ainsi distinguera-t-on l'État libéral, l'État interventionniste (ou keynésien) et prospectivement, l'État néo-libéral (ou post-keynésien). Ces typologies ne touchent toutefois le plus souvent que la surface des phénomènes politiques et demeurent trop générales (ou parfois trop spécialisées) pour satisfaire à une analyse un peu soucieuse des importantes transformations qui s'opèrent dans le passage d'une forme de l'État à l'autre. Toute typologie devrait s'appuyer sur une conception beaucoup plus large de la place de l'État dans la société capitaliste et de la cohérence (toujours relative) que ce dernier confère aux appareils et aux institutions.

Si nous considérons l'État comme le lieu de condensation des rapports de forces dans la société capitaliste et, en ce sens, comme nous l'avons souligné plus haut, comme le lieu où sont reconnus et balisés les conflits, il faudra porter une attention toute particulière à la nature des rapports de forces et aux institutions et aux appareils que l'État met en place pour les gérer, institutions et appareils qui dépassent largement le seul niveau économique.

Ainsi, dans l'État libéral caractérisé par la dominance du capitalisme concurrentiel et par les alliances nécessaires de la bourgeoisie avec les anciennes classes et catégories sociales dominantes (aristocratie, clergé...), par le poids relativement important de la paysannerie et la relative inorganisation d'une classe ouvrière encore en formation, nous assistons à la production-séparation, en même temps qu'à l'apogée de ce qu'Habermas a appelé la sphère publique et la sphère privée<sup>11</sup>. Bien que ce processus donne lieu à une centralisation politique sans précédent dans l'histoire de l'humanité (imposition du Droit sur l'ensemble du territoire, implantation de la démocratie parlementaire, sans compter un ensemble de mesures d'unification touchant à la monnaie, aux poids et mesures, à la langue, etc.) les conflits sociaux y sont pour ainsi dire refoulés vers la sphère privée où l'individualité et la propriété bourgeoises peuvent se développer librement et avec elles l'expropriation de la paysannerie, la prolétarianisation de la petite bourgeoisie, l'exploitation et l'extension de la classe ouvrière. Cette constitution-séparation de la sphère publique et de la sphère privée permettra en même temps de sanctionner une série « d'alliances spécialisées » avec les fractions passéistes des classes dominantes

---

<sup>11</sup> Jürgen Habermas, op. cit.

en intégrant, par exemple, certaines d'entre elles dans l'un ou l'autre des appareils de la sphère publique (la bureaucratie ou l'armée), en concédant à d'autres une place dans le système politique (les notables régionaux) ou encore le contrôle au moins partiel de certains appareils non encore investis par la sphère publique (le clergé dans le domaine social et l'école).

L'État keynésien structure une nouvelle stratégie d'alliance qui bouleverse l'ensemble des appareils et des institutions. Sanctionnant l'hégémonisation de la société par la bourgeoisie monopoliste et produisant les conditions politiques de l'intégration de la classe ouvrière, la sphère publique envahit littéralement la sphère privée en intervenant directement aussi bien dans le rapport salarial et dans le domaine social que dans les rapports de propriété et dans la vie culturelle. Apparaît alors ce qu'Habermas appelle une sphère sociale fusionnant les sphères publique et privée - c'est pourquoi il préférera parler d'État social plutôt que d'État keynésien ou interventionniste. Tout le tissu social tend à être investi dans un mouvement qui s'accompagne effectivement d'une centralisation du pouvoir aux sommets de la pyramide sociale (l'exécutif parlementaire, les hauteurs des bureaucraties publique et privée, les monopoles). Même si cette centralisation peut prendre l'aspect d'une décentralisation - il s'agira toujours de la gestion et de l'exécution de programmes définis d'en haut - c'est tout le réseau des alliances mis en place sous l'État libéral qui éclate. La petite bourgeoisie traditionnelle et le clergé sont évincés, la bourgeoisie non-monopoliste mise au pas, la paysannerie perd son poids politique.

C'est aussi tout le rapport au territoire qui se transforme, l'État keynésien tendant à briser toute forme de spécificité culturelle et à établir à travers sa bureaucratie un rapport direct entre l'État central et la société locale, même s'il est souvent maquillé sous le signe de la décentralisation <sup>12</sup>. Ce changement dans les rapports au territoire implique nécessairement une dissolution des anciennes alliances de la bourgeoisie dominant l'État central et les notables régionaux, alliances qui faisaient perdurer certaines des spécificités régionales et dans certains cas, nationales. Même s'il se présentait le plus souvent sous une forme folklorisante dans les États capitalistes dotés des formes de régime les plus centralisés, la forme de l'État libéral permettait une certaine survivance des formes de solidarité et de communauté minoritaires, c'est-à-dire minorisées.

On voit déjà que les formes de l'État capitaliste, bien qu'elles réalisent toujours une tendance à la centralisation et à la nationalisation de l'ensemble des rapports sociaux qu'elles ont territorialisées dans ses frontières, exercent des pressions inégales à l'extinction des communautés dominées et de ce que l'on appellera provisoirement les sociétés régionales. L'analyse de la forme du régime constituera cependant le

---

<sup>12</sup> Voir Renaud Dulong, *Les régions, L'État et la société locale*. P.U.F., Paris, 1978.

terrain privilégié de l'analyse des formes de résistance et des luttes contre l'oppression nationale. Si nous définissons la forme du régime comme le principe d'organisation-distribution du pouvoir entre les appareils d'État, il apparaît clairement que la forme du régime aura une forte incidence sur la reproduction aussi bien des rapports de forces que des espaces et des communautés à l'intérieur de la formation sociale. Son analyse permettra ainsi de poser le problème des rapports existant entre la condensation des rapports de forces dans l'ensemble de la formation sociale et la reproduction des espaces et de l'ensemble des communautés. En d'autres termes, la forme du régime constitue un lieu privilégié pour poser les questions régionale et nationale.

Pour ne pas nous égarer trop loin hors de notre propos, nous distinguerons deux grandes formes de régime, lesquelles pourraient être subdivisées en plusieurs sous-ensembles : le régime centralisé qui ne tolère que des pouvoirs délégués (nécessairement par l'État « central ») à ses instances régionales ou locales et le régime fédéral qui fonde dans sa constitution un partage plus ou moins strict de juridictions posées, au moins au départ, comme étant mutuellement exclusives. Même si un régime centralisé n'empêche pas totalement leur survivance, le régime fédéral constitue un lieu beaucoup plus favorable à la reproduction des sociétés locales.

La forme du régime fédéral est l'indice d'une importante capacité de résistance des sociétés locales et, à l'inverse, d'une relative difficulté de la fraction bourgeoise dominante d'imposer son hégémonie au sein de la formation sociale. On peut de la même façon avancer que le passage de l'État libéral à l'État keynésien au sein d'un régime fédératif aiguisera de façon significative des contradictions qui seraient moins importantes dans un régime centralisé. La mise en rapport de la forme du Régime et de la forme de l'État, et plus particulièrement celle du régime fédéral et de l'État keynésien pourra ainsi servir de révélateur dans l'analyse des questions nationale et régionale.

Avant d'aborder la spécificité de l'État canadien et le duplessisme, il nous reste à circonscrire de façon plus précise ce que nous avons appelé jusqu'ici société locale, en y juxtaposant les notions de question nationale et de question régionale.

Nous avons défini plus haut la formation sociale nationale comme l'unité conférée aux rapports sociaux dans le procès d'institutionnalisation, unité se présentant sous la forme de la centralisation et de l'homogénéisation nationale de la communauté et réalisant l'hégémonie bourgeoise. Mais cette centralisation et cette homogénéisation sont traversées par un ensemble de contradictions qui ne s'analysent que comme travail sur de l'antéposé. Elles résultent d'un processus d'alliance des classes sans cesse en transformation dont l'enjeu est l'imposition de l'hégémonie dans un espace et au sein d'une communauté qui sont définis dans le procès même de l'imposition de



cette hégémonie. Ainsi serons-nous amenés à définir un bloc social comme une alliance-hégémonisation entre des classes et des forces sociales dominantes et les classes dominées qui produit une définition-représentation différencielle de l'espace et de la communauté. Dans la formation sociale nationale, le bloc social s'identifie tendanciellement à la formation sociale. Mais cette tendance, toujours à l'œuvre, ne se réalise historiquement jamais. Une formation sociale nationale est toujours le lieu d'une lutte pour la configuration de l'espace et de la communauté qui se structure dans la constitution de blocs sociaux plus ou moins antagoniques. Les rapports d'alliance et les luttes à l'intérieur du bloc au pouvoir au sein de l'ensemble de la formation sociale s'appuient essentiellement sur les capacités d'alliances dans les différents blocs sociaux au sein de la formation sociale. Ainsi l'existence d'une société locale (régionale et nationale) implique nécessairement la constitution d'un bloc social qui a des effets pertinents au niveau politique.

Ajoutons, afin d'éviter toute confusion, que le bloc social n'est pas la nation mais bien un rapport d'alliance-hégémonisation, possible parmi d'autres, susceptible de reconfigurer l'espace et la communauté, soit en produisant la nation dominante et son espace dit national, soit en découpant au sein de la formation sociale un espace dit régional pour une nation dite minoritaire (ou pour une communauté dite locale ou régionale).

Ayant posé les bases conceptuelles de notre problématique, il nous reste à aborder les aspects de l'analyse de l'État canadien nécessaires à l'élaboration de notre approche du duplessisme.

## II.

### Thèses sur l'État canadien

[Retour à la table des matières](#)

Plusieurs travaux ont, ces dernières années, tenté de développer l'analyse de l'État canadien dans une nouvelle perspective plus soucieuse de rendre compte aussi bien des contradictions qui le traversent que de l'unité effective de ses appareils<sup>13</sup>. Abandonnant des problématiques qui réduisaient l'analyse de cet État au simple

---

<sup>13</sup> Voir entre autres les travaux de Gérard Boismenu, Lizette Jalbert, Arme Legaré, Roch Denis, Dorval Brunelle, Nicole Laurin-Frenette.... [Voir *Les Classiques des sciences sociales*, collection "[Les sciences sociales contemporaines](#)"]

affrontement entre deux seules nations ou, au contraire, dissolvaient toutes ses contradictions sous la seule notion de régionalisme utilisée dans une perspective fonctionnaliste, ces travaux ont insisté sur la nécessité d'analyser le Québec comme un espace (social, régional, national) tout entier produit dans son rapport constitutif à l'État canadien. Au sens fort, soutiennent ces travaux, la question du Québec est rigoureusement incompréhensible sans la situer dans l'histoire de l'État canadien. Cet énoncé ne pourra paraître un truisme que si l'on ne considère pas les courants dominants de l'historiographie et de la sociographie québécoises des années soixante et soixante-dix.

Nous tenterons d'approfondir la problématique développée dans ces travaux dans ses aspects les plus directement reliés à notre recherche sur le duplessisme. Ainsi a-t-on abondamment parlé de « tendance à l'éclatement » ou à la « balkanisation » de l'État canadien, de question régionale et de question nationale. Mais certaines ambiguïtés subsistent encore dans plusieurs des textes mettant en oeuvre cette problématique. Cette tendance à l'éclatement ne résulterait-elle principalement que de déterminations d'ordre économique ? La question nationale n'est-elle qu'une simple forme de la question régionale ? Nous tenterons de répondre à ces questions.

Le Canada présente les traits d'une formation sociale nationale. En ce sens, l'analyse de l'un ou l'autre de ses appareils politiques (fédéral ou provincial) ne pourra trouver sa véritable dimension que dans son rapport à l'unité qui caractérise cette formation sociale et qui donne son sens et sa cohérence (toujours relative) à la place qu'occupe cet appareil. La formation sociale canadienne, une formation sociale nationale, s'analyse en rapport avec le développement du capitalisme et délimite historiquement l'espace d'une domination-hégémonisation de classe spécifique, celle de la bourgeoisie canadienne. Elle se caractérise par la mise en place d'un ensemble d'institutions et d'appareils centralisés qui produisent une tendance à la nationalisation unitaire de l'ensemble des rapports sociaux. État national centralisé, l'État canadien est en même temps un État démocratique (bourgeois) et un État de droit fondé sur une Constitution. État capitaliste, l'État canadien met en oeuvre une politique économique qui a pour effet de créer, puis de développer un marché intérieur, ainsi qu'un ensemble de mesures visant à réglementer les rapports entre les capitaux et entre le capital et le travail et cherchant à assurer la reproduction élargie du capital par la dissolution-conservation des formes de production précapitalistes. À travers la cohérence et l'unité de son procès d'institutionnalisation qui est en même temps procès d'hégémonisation de la bourgeoisie canadienne, la formation sociale nationale fonctionne à l'oppression nationale en produisant une tendance à la création d'une seule et même communauté nationale et en refoulant par le fait même l'expression de toute autre forme de solidarité communautaire (tribale et nationale).

Nous n'avons, jusqu'ici, saisi que la tendance fondamentale générée par la formation et la reproduction de l'État canadien. Nous ne saurions demeurer à ce niveau de généralités qu'au risque de nous en tenir à une perspective strictement structurale. La tendance nationalisatrice-unitaire dont nous venons de parler s'accompagne d'une tendance concomitante à l'éclatement. Nous insisterons maintenant sur cette contre-tendance dont la nature demeure encore présentée de façon relativement approximative dans les travaux que nous avons évoqués plus haut.

La formation sociale nationale, est-il besoin de le souligner, ne s'ébat pas dans un non-lieu. Elle ne naît jamais d'une rupture absolue qui aurait fait table rase des formations sociales antérieures qu'elle tente de conjuguer en les transformant radicalement. La formation sociale nationale canadienne est donc à ce titre et, comme toutes les autres, travail sur de l'antéposé, antéposé qui ne sera pas sans effet sur les caractéristiques spécifiques de cette formation.

Nous posons que le Canada résulte d'un compromis initial dont les résultats s'inscrivent dans les structures mêmes de la formation sociale qu'il constitue, la condamnant ainsi à la reproduction perpétuelle d'un ensemble de contradictions qui a été saisi comme une tendance structurelle à l'éclatement. Au Canada, le compromis n'est pas historique, mais « éternel » et seule une transformation significative des rapports de forces permettra à ce pays de se sortir de ce cercle vicieux. Pour saisir cette tendance qui ne se réduit nullement à de simples conflits de juridiction, il nous faudra cependant quitter le terrain aride des structures pour nous attacher aux déploiements historiques des rapports de forces. Le concept de bloc social développé plus haut nous sera dès lors très utile.

Nous ne soulignerons qu'à grands traits les principaux déterminants historiques déjà relativement connus de la formation de l'État canadien<sup>14</sup>. La plupart des historiens ont souligné la relative précarité d'une bourgeoisie coloniale à dominante bancaire et commerciale, pieds et mains liés dans les structures de l'économie impériale britannique, qui est ni plus ni moins condamnée à se créer un marché intérieur, par suite de l'adoption du libre échange en Angleterre et du refus des États-Unis de créer un « marché commun » (refus du renouvellement du Traité de Réciprocité). Or, ce n'était pas une mince tâche que de créer presque de toutes pièces un marché intérieur et une industrie nationale, alors même que le territoire visé rassemblait des espaces économiques coloniaux commerçant relativement peu entre eux et que les rapports de production capitalistes dans leurs spécificités industrielles ne s'y étaient encore implantés que fort timidement. Mais quittons le strict terrain

---

<sup>14</sup> Voir Stanley Bréhaut-Ryerson : *Le capitalisme et la Confédération, Parti Pris*, Montréal, 1972, et Alfred Dubuc : « Les fondements historiques de la crise des sociétés canadienne et québécoise, *Politique aujourd'hui*, nos 7-8, 1978.

économique qui n'éclaire que fort partiellement le problème, car la création d'un État, fût-il capitaliste, renvoie à bien autre chose qu'aux additions d'un tiroir-caisse.

La formation sociale nationale, pour autant que l'on quitte le strict terrain structural, implique la constitution d'un bloc historique sous hégémonie bourgeoise. Dans les cas les plus classiques, le processus d'hégémonisation a été marqué par l'affirmation de la bourgeoisie sur la noblesse (France et Angleterre) ou par la reconversion au capitalisme d'une aristocratie terrienne hégémonisant une bourgeoisie trop faible pour enclencher décisivement la transition au MPC (Allemagne, Japon). Mais le procès d'hégémonisation a surtout reposé sur des alliances avec les classes dominées (principalement la paysannerie) mobilisées en un mouvement de masse qui permit de renverser « l'ancien régime » et de produire la nouvelle société. La formation sociale nationale en création pouvait ainsi s'appuyer sur un mouvement dont les déterminations initiales étaient sans aucun doute économiques, mais qui se transformaient en déterminations d'ordre politique (le Droit, la démocratie...) idéologiques (la liberté, l'égalité...) et symbolique (le mouvement lui-même comme symbole d'une communauté nationale à construire).

Rien de tel n'a existé au Canada : la bourgeoisie canadienne n'a pu appuyer la formation de l'État canadien sur aucun mouvement de masse apte à produire un véritable bloc social canadien, un bloc historique au sens gramscien<sup>15</sup>. L'État canadien a fusionné un ensemble d'anciennes colonies de l'Angleterre qui connaissaient un développement économique et social relativement hétéronome. Dans l'ouest comme dans l'est existaient des entités coloniales qui se sont imposées dès le départ comme des sociétés locales. Londres a d'ailleurs dû intervenir pour convaincre les forces sociales dominantes dans l'Ouest et dans les Maritimes d'adhérer à la Confédération canadienne.

Le Canada résulte donc d'un amalgame réalisé à la vapeur, ce qui est à peine un jeu de mots, puisque les chemins de fer ont constitué le principe fondamental d'unité de la Confédération. Dépourvue de véritable adversaire, privée d'une classe dominante pré-capitaliste pouvant résister à la création de l'État national, sans une puissance coloniale refusant la libération nationale, la bourgeoisie canadienne se retrouve sevrée d'une mère patrie qui lui fait une « concession » à peine réclamée. Les conditions de la constitution d'un véritable bloc social canadien étant absentes, la

---

<sup>15</sup> Nous préférons utiliser le concept de bloc social plutôt que celui de bloc historique, non seulement parce que le concept gramscien, comme on le constate déjà, s'applique mal à la réalité canadienne, mais aussi parce que toutes les formations sociales capitalistes peuvent être considérées comme des ensembles inter-reliés et plus ou moins antagonistes de blocs sociaux. Le concept de bloc historique garde cependant son utilité, mais à un niveau plus général et donc plus abstrait, en ce qu'il permet de saisir le rapport existant entre la création et la reproduction d'une formation sociale nationale et la constitution des alliances de classes impliquant hégémonisation et domination.

création de l'État canadien sera affaire de gens du monde, affaires négociées dans la création d'un bloc au pouvoir, mais d'un bloc au pouvoir bien particulier au sein duquel les fractions hégémonisées des classes dominantes pourront s'appuyer sur des blocs sociaux déjà spatialisés (d'anciennes colonies ou d'anciens espaces au sein de ces colonies) désormais posés comme régionaux et/ou nationaux <sup>16</sup>.

Les forces sociales dominantes au sein des anciens espaces coloniaux, soucieuses de conserver leur place dans la production de l'hégémonie, pourront ainsi imposer à la bourgeoisie canadienne une forme de régime fédérative, elle qui rêvait d'une union législative. Dans son discours du budget de 1946, Onésime Gagnon cite « ce que déclarait l'Honorable M. Fielding, Ministre des Finances dans le gouvernement Laurier, lors du débat qui eut lieu à la Chambre des Communes, le 25 mars 1907, au sujet des subsides accordés par la Constitution aux provinces » <sup>17</sup>. Cette déclaration illustre bien ce poids politique des sociétés antérieures : « Il est un fait qu'il importe de ne pas perdre de vue : c'est que le Dominion a été constitué par les provinces, et non pas que les provinces ont été constituées par le Dominion. Si, au début, ce grand pays eût été doté d'une union législative et que, plus tard, on eût jugé utile de fractionner ce pays en un certain nombre de provinces et de créer un pouvoir central, alors le pouvoir central aurait eu le droit de déterminer les droits et privilèges à attribuer aux autorités locales. Mais la situation était tout l'opposé. Les provinces existaient avant le Dominion ; il a fallu convoquer les autorités provinciales, afin de constituer le pouvoir central et les provinces avaient le droit de se prononcer sur les clauses et les conditions qui présideraient à la création du Dominion » <sup>18</sup>.

La forme du régime constituera donc le lieu privilégié de l'analyse de la tendance à l'éclatement qui caractérise la formation sociale canadienne, ainsi condamnée à la reproduction et à la potentialité du renforcement des espaces et des sociétés régionales et nationales autour des États provinciaux. Le problème étant ainsi posé, une série de questions surgissent sur la « profondeur » relative des alliances au sein des blocs sociaux régionaux, aussi bien au moment de la Confédération que par la suite, sur l'effet potentiel de renforcement de la forme fédérative sur ces blocs sociaux, sur la réalisation effective ou partielle d'un bloc social pancanadien depuis la création de l'État canadien. On comprendra que nous ne pouvons répondre à toutes ces questions dans le cadre de cet article, d'autant plus qu'elles impliquent plusieurs recherches encore à faire <sup>19</sup>. Pour illustrer davantage notre problématique, nous

<sup>16</sup> Pour le concept de bloc au pouvoir, voir Nicos Poulantzas, op. cit.

<sup>17</sup> *Discours sur le budget*, présenté par l'honorable Onésime Gagnon, le 28 mars 1946, Publications du Gouvernement du Québec, Québec, p. 6.

<sup>18</sup> *Ibidem*.

<sup>19</sup> On pourra consulter à ce propos les travaux de Lizette Jalbert. Outre son article dans le présent recueil, mentionnons : *Régionalisme et lutte politique*, Université de Paris, VIII, Juin 1978. Voir les articles suivants [JMT. Pour l'édition numérique :]

centrerons notre attention sur la question québécoise et sur la transition de l'État libéral à l'État keynésien.

La question du Québec fusionne les deux aspects de la tendance à l'éclatement de l'État canadien. Elle peut être présentée à la fois comme une question nationale et comme une question régionale. En ce sens, elle peut donner lieu à une double tendance réductrice, soit qu'on se limite à la seule question nationale, soit que, sans doute en réaction, on la réduise à une simple question régionale, ne concédant au « facteur » national qu'une simple fonction additive dans l'ensemble des « particularités » régionales. Or, si l'une ne se réduit pas à l'autre, elles témoignent toutes deux, en les fusionnant au Québec, du mode de résolution des contradictions dont la forme fédérative témoigne au Canada. Les entités sociales préexistant à la formation de l'État canadien y sont consacrées en même temps que soumises sous le mode univoque d'une entité régionale.

Encore faudrait-il nuancer cet énoncé dans le cas des Acadiens, des Amérindiens, des Inuits et quelques années plus tard des Métis, dont l'existence politique fut purement et simplement niée en tant que communauté distincte dans la forme fédérative. Dans l'ensemble du processus de formation de l'État canadien, la concession d'un pouvoir régional semble avoir été beaucoup plus « facile » dans le cas des communautés culturellement apparentées (colonies à dominante anglophone) que dans celui de communautés fortement différenciées. L'histoire des Métis démontre comment on traitait la question communautaire quand la résistance ne pouvait faire le poids. On mesure ici la pleine dimension de l'oppression nationale au sein de la formation sociale nationale et la différence décisive entre question nationale et question régionale.

Pour comprendre la question québécoise, aussi bien dans sa spécificité que dans sa différence, nous partirons de la potentialité de résistance d'un bloc social concentré dans la région bas-canadienne à la veille de la Confédération. Il apparaît dès lors clairement que, contrairement aux situations acadienne, amérindienne et inuite, les

---

Lizette Jalbert, Gérard Boismenu et Daniel Salée, "Avant-propos". Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*, pp. 5-13. Montréal : Les Éditions du Boréal-Express, 1983, 219 pp.

Lizette Jalbert, "La question régionale comme enjeu politique". Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*, pp. 85-118. Montréal : Les Éditions du Boréal-Express, 1983, 219 pp.

Lizette Jalbert : "Réplique à Roch Denis. Unité et tendance à l'éclatement". Un article publié dans l'ouvrage de Gérard Boismenu, Gilles Bourque, Roch Denis, Jules Duchastel, Lizette Jalbert et Daniel Salée, *Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec*, pp. 191-194. Montréal : Les Éditions du Boréal-Express, 1983, 219 pp.

appareils coloniaux préexistant à la formation de l'État canadien n'avaient pas réussi à effacer de toute reconnaissance politique la communauté francophone du Bas-Saint-Laurent. On tenta pourtant résolument de le faire, craignant comme la peste cette communauté parlant une autre langue et pouvant dès lors se proclamer nation distincte et réclamer un État séparé ; mais ni l'armée, ni même l'Union politique du Haut et du Bas-Canada ne parvinrent à liquider la question nationale dans la vallée du Saint-Laurent. Depuis la conquête s'étaient succédé au Québec des blocs sociaux exigeant plus ou moins radicalement la reconnaissance de la spécificité de la communauté « canadienne »<sup>20</sup>. Au moment de la Confédération, le clergé, la petite bourgeoisie et certains éléments de la bourgeoisie ne manquèrent pas de réclamer avec plus ou moins de radicalité le respect de la spécificité québécoise.

Le bloc social national bas-canadien pesa ainsi d'un poids significatif dans l'adoption de la forme fédérative. C'est ce que ne manquèrent pas de rappeler tout au long de l'histoire les forces sociales dominantes au Québec, quand elles voulurent faire respecter les acquis de la Confédération. Ainsi, dans son discours du budget du premier mars 1951, le ministre des finances de l'Union nationale, Onésime Gagnon, se réclame de « l'attitude prise par les Pères de la Confédération, attitude que Sir John Macdonald résumait ainsi au cours du débat sur le nouveau système de gouvernement, en 1865 : « Je n'ai jamais hésité à dire que, si la chose était Praticable, une union législative eut été préférable... Si nous pouvions avoir un gouvernement et un Parlement pour toutes les provinces, nous aurions le gouvernement le meilleur, le moins coûteux, le plus vigoureux et le plus fort... J'ai trouvé que ce système était impraticable. Et d'abord, il ne saurait rencontrer l'assentiment du Bas-Canada, qui sent que, dans la position particulière où il se trouve comme minorité, parlant un langage différent, et professant une foi différente de la majorité du peuple dans la Confédération, ses institutions, ses lois, ses traditions nationales qu'il prise hautement pourraient en souffrir. C'est pourquoi il a été compris que toute proposition qui impliquerait l'absorption de l'individualité du Bas-Canada ne serait pas reçue avec faveur par le peuple de cette section... Nous avons trouvé en outre, qu'il n'y avait, de la part des provinces maritimes, aucun désir de perdre leur individualité, et qu'elles partageaient à cet égard les mêmes dispositions que le Bas-Canada »<sup>21</sup>.

Dans ce texte exemplaire, John Macdonald, montrant à quel point la Confédération canadienne était un compromis, indique en même temps la différence entre la question (nationale) du Bas-Canada et celle (régionale) des colonies à dominante anglophone, en même temps que l'univocité de la résolution des

<sup>20</sup> Voir à ce propos Gilles Bourque : *Classes sociales et question nationale ait Québec 1760-1840*, Montréal, Parti Pris, 1970, ainsi que Gilles Bourque, Anne Legaré, op. cit., et Stanley Bréhaut-Ryerson, op. cit.

<sup>21</sup> Discours sur le *budget*, présenté par l'honorable Onésime Gagnon, le Ici 1er mars 1951, op. cit., p. 4.

contradictions inhérente à la forme du régime. Ainsi, commence-t-il par poser la différence entre ces deux questions : « Et d'abord » écrit-il en abordant la réalité bas-canadienne. Il y reconnaît ensuite formellement l'existence de deux « peuples » et de deux « traditions nationales », évoquant ainsi l'existence de deux blocs sociaux distincts. Évoquant par la suite « l'individualité » des provinces Maritimes et y reconnaissant les « mêmes dispositions » que dans le Bas-Canada, il montre en même temps dans quelle mesure la forme du régime répond à un ensemble de contradictions qui ne se réduisent pas à la seule question nationale. Mais comment ne pas constater que le texte fonctionne ainsi à l'amalgame et tente d'effacer la différence sur laquelle il a commencé par insister : ainsi le Québec se retrouve-t-il, malgré tout, ravalé à l'état d'une simple question régionale ou, comme le dirait le langage politique actuel, à l'état d'une province comme les autres.

Onésime Gagnon, se réclamant de John Macdonald, ne sera pas le seul à écrire l'histoire de la Confédération de cette façon. Il pourra invoquer Louis A. Taschereau parlant « de la Confédération qui était un compromis » et dénonçant en 1920 « une conspiration dirigée contre les provinces et en particulier la province de Québec »<sup>22</sup>.

Le compromis fédératif conduira donc à l'adoption d'un régime politique qui posera le Québec sur fond commun de régionalisme, tout en l'y distinguant. C'est dans l'analyse de la particularité du régime fédéral canadien que nous pourrions le mieux faire ressortir ces deux aspects à la fois complémentaires et contradictoires.

La particularité la plus évidente du régime fédéral canadien est de renvoyer aux provinces une grande partie des appareils reliés au procès d'hégématisation, c'est-à-dire à l'ensemble des juridictions touchant aux domaines social et culturel. Curieuse formation sociale qui décentralise ce qui est précisément relié le plus directement à l'institutionnalisation en principe unitaire des rapports sociaux. Sans compter une série de concessions d'ordre économique autour desquelles, même durant la phase libérale, les potentats régionaux pourront se développer sans nécessairement s'y limiter, le compromis fédératif prive l'État central d'une intervention privilégiée dans un ensemble de domaines essentiels à la formation d'un bloc social pan-canadien véritablement articulé, pouvant engendrer une communautarisation tendanciellement homogène.

Or, bien que la question régionale au Canada dépasse largement celle, régionale-nationale, du Québec, comment ne pas constater que la concentration d'une nation déjà constituée dans la région du Bas-Canada, opposée à la potentialité d'une nation pan-canadienne à construire dont les membres éventuels étaient socialement dispersés

---

<sup>22</sup> Discours sur le *budget*, présenté par l'honorable Onésime Gagnon, le 12 février 1954, op. cit., p. 22-23.



dans les différentes colonies du British North America, n'a pas influé de façon décisive sur la particularité de la distribution des appareils et des pouvoirs reliés à la légitimation. Même si les autres « individualités » coloniales y contribuaient, les particularités nationales du Québec et les potentialités d'alliance qu'elles permettaient au sein d'un bloc social québécois condamnaient pour ainsi dire l'État canadien à cette aberration au sein d'une formation sociale nationale.

La question québécoise, province comme les autres sans l'être tout à fait, pesa d'un poids décisif dans la dénaturation du procès d'hégématisation. Indiquons sommairement les principaux aspects de ce travail de sape qui sont presque tous énumérés dans le texte de John Macdonald cité plus haut. La démocratie elle-même, dont la légitimité relève de plusieurs scènes politiques et qui sera invoquée dès le départ et sans arrêt par la suite à la défense de la division des pouvoirs et, au Québec, de la sauvegarde de la « race » et de la nation - les luttes constitutionnelles duplessistes se réclameront ainsi de façon répétée de la démocratie. Le Droit sera traversé des mêmes contradictions : le droit politique est au Québec intimement relié aux droits nationaux - « Ces droits dont nous sommes les héritiers, dira Onésime Gagnon, droits qui furent le résultat de luttes longues et opiniâtres peuvent être mis en danger par les tendances centralisatrices du gouvernement fédéral. Ces tendances, si elles se concrétisaient, ébranleraient certainement les fondements même de la Confédération »<sup>23</sup>. Le droit privé renforce encore davantage la spécificité québécoise, seule province dotée d'un droit civil différent, le droit civil français<sup>24</sup>. Ajoutons sans qu'il soit besoin d'insister, la langue, les principaux appareils idéologiques (l'école, l'Église), les appareils liés à la production de la mémoire collective (musée, folklore, tradition, etc). Bref, la liste pourrait s'allonger pour illustrer la profonde division que la particularité de la forme du régime fédéral inscrit dans l'État canadien et l'importance toute particulière du Québec dans cette division.

Cette tendance à l'éclatement sera plus ou moins marquée selon les phases du développement du capitalisme et les transformations de la forme de l'État. Nous aborderons cette question à propos du duplessisme.

---

<sup>23</sup> Discours sur *le budget*, présenté par l'Honorable Onésime Gagnon, le 28 mars 1946, op. cit., p. 7.

<sup>24</sup> « Les droits civils, écrivait Étienne-Pascal Taché, sont d'un ordre supérieur aux droits politiques et mieux voudrait mille fois pour un peuple renoncer à ses droits politiques que de laisser attenter au libre exercice de ses droits civils. » L'auteur ne nous dit cependant pas comment l'on peut sauvegarder les uns, sans défendre les autres ! Cité dans : *Discours sur le budget* présenté par l'honorable Onésime Gagnon, le 16 mars 1950, op. cit., p. 41.

### III.

## Le duplessisme

[Retour à la table des matières](#)

On comprendra sans doute mieux maintenant comment la construction même de notre objet de recherche résulte directement de la problématique que nous avons définie jusqu'ici. Analyser les discours émanant des appareils politiques et religieux provinciaux durant la période 1930-1960, c'est non seulement s'orienter vers une lecture plus attentive aux effets de la forme du régime politique canadien sur la structuration du bloc social régional et national duplessiste, mais aussi choisir cette période comme révélateur des contradictions que cette forme de régime fait peser sur l'ensemble de l'État canadien, en ce qu'elle marque la transition vers l'État keynésien et le début de grandes luttes constitutionnelles.

### La crise et l'État canadien

[Retour à la table des matières](#)

Les crises économiques mondiales auront au Canada, comme dans tous les États capitalistes, un ensemble d'effets politiques pertinents dont la nature sera fortement déterminée par la forme du régime politique. Alors que dans les États dotés d'une forme de régime unitaire les conflits sociaux se déploieront directement sur la scène politique nationale (le front populaire en France, par exemple), ils se traduiront au Canada par un aiguïsement des luttes constitutionnelles, en même temps que par l'intervention prévalente de masses populaires et des fractions dominées des classes dominantes sur les scènes politiques provinciales (créditisme dans l'ouest, duplessisme au Québec). Au Canada, la crise s'accompagne de plus d'une accentuation des contradictions nationales qui s'exprimeront elles mêmes sur la scène politique provinciale, le Québec devenant le fer de lance des potentialités de réalisation des tendances à l'éclatement de l'État canadien, puisque s'y conjuguent question régionale et question nationale.

Cette particularité de l'expression des conflits politiques sur les scènes provinciales n'est évidemment pas un effet mécanique de la « technologie » de la forme du régime fédéral, mais bien la traduction des caractéristiques de la formation des blocs sociaux dans l'histoire canadienne elle-même qui, nous l'avons souligné, tendent à se former au niveau régional. La nature des conflits politiques canadiens durant les crises est fortement déterminée par la forme du régime en tant qu'elle résulte de la division des blocs sociaux canadiens et tend à la reproduire. Paradoxalement, en même temps que cette tendance à la provincialisation des conflits indique la précarité de la formation sociale nationale canadienne, elle renforce l'État canadien lui-même en tant qu'État capitaliste, puisqu'elle tend à prévenir l'irruption des masses populaires au niveau fédéral, lieu central du pouvoir de la bourgeoisie. Le capitalisme canadien tire pour ainsi dire partie de la précarité de la formation sociale nationale. Mais est-il besoin de le souligner, cet effet inattendu du régime politique n'a certes pas été cherché par les architectes de la confédération, ni par les hommes politiques dominant depuis lors la scène politique canadienne. Le régime fédéral canadien, tout en servant d'une certaine façon de soupape de sécurité, n'en affaiblit pas moins la bourgeoisie canadienne tant à l'intérieur qu'au niveau mondial, puisqu'il réduit les capacités hégémoniques de cette dernière et retarde l'adoption de mesures nécessaires à l'accélération de la concentration du capital.

## **Stratégie de sortie de crise et forme de régime**

[Retour à la table des matières](#)

Le duplessisme sera tout entier marqué par l'affrontement de deux stratégies de sortie de crise en grande partie antagoniques. Affrontement qui renvoie, bien sûr, au rythme inégal du développement du capitalisme au Canada, mais qui ne saurait être saisi dans son mouvement même, et donc dans sa « réalité effective », sans prendre en considération les effets de la nature du régime politique canadien, le travail de l'idéologie ainsi que l'oppression nationale. Après des considérations nécessaires d'un ordre plus général sur les rapports existant entre la constitution des blocs sociaux, la forme du régime et la forme de l'État, nous aborderons la spécificité duplessiste.

## **Bloc au pouvoir et blocs sociaux**

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons souligné plus haut la particularité du processus d'alliance et de domination-hégémonisation de classe au Canada qui tend à la structuration des blocs sociaux au niveau régional. Nous avons souligné aussi le fait que la formation de l'État canadien résulte de la constitution d'un seul bloc au pouvoir scellant l'alliance entre les forces sociales dominantes au sein des colonies préexistantes, la formation d'un bloc social pan-canadien n'ayant pu être réalisé. Mais l'État canadien s'étant constitué, les rapports entre le bloc au pouvoir et les blocs sociaux varieront selon les phases du développement de l'histoire canadienne et l'aiguïsement des contradictions générées par la forme du régime s'accroîtra avec la transformation de la forme de l'État.

Durant la phase libérale, caractérisée par la séparation classique entre la sphère publique (société politique) et la sphère privée (société civile), l'État canadien s'accommoda relativement facilement de la forme de régime fédérale. Même si la crise de la fin du dix-neuvième siècle donna lieu à des affrontements fédéral-provinciaux, alors qu'à la suite des tentatives de centralisation fédérale, Mercier, premier ministre du Québec, convoqua la première conférence fédérale-provinciale et même si, jusqu'aux années trente, ce même gouvernement tenta à plusieurs reprises d'augmenter ses pouvoirs aux dépens des provinces, les affrontements constitutionnels canadiens portèrent principalement sur des questions économiques, sans toucher fondamentalement au partage des pouvoirs lié au procès de légitimation. Le fédéral fut même remarquablement attentiste dans ce domaine, comme le montrent les luttes sur la question des écoles séparées dans les provinces à dominante anglophone du Canada, luttes qui commencèrent à provoquer le repli de la représentation nationale canadienne-française dans « l'enclave » québécoise.

Durant la phase libérale, la fraction dominante de la bourgeoisie canadienne a pu se satisfaire relativement d'une situation qui faisait du Canada un amalgame mal intégré de sociétés régionales caractérisées par des alliances de classes spécifiques. On peut même avancer la thèse que les alliances entre les classes dominantes et les classes dominées se sont essentiellement structurées à travers la constitution de blocs sociaux régionaux. Ainsi, l'hégémonie de la fraction dominante de la bourgeoisie canadienne a-t-elle été médiatisée par l'hégémonie des forces sociales dominantes au plan régional, sa domination passant essentiellement par les alliances qu'elle réalisait

au sein du bloc au pouvoir canadien avec les forces dominantes au plan régional. Ceci n'est pas sans rapport avec le poids encore relativement important de la paysannerie, de l'ensemble de la petite production marchande, de la bourgeoisie non-monopoliste, ainsi qu'avec le développement fortement différencié et inégal du capitalisme dans les régions canadiennes. Comment ne pas souligner, de plus, les caractéristiques du développement du mouvement ouvrier qui, sur le plan syndical, est dominé par le syndicalisme américain et, sur le plan politique, orienté vers les scènes politiques municipales et provinciales. Ajoutons enfin le poids spécifique de l'impérialisme américain qui, tout en renforçant le développement inégal, approfondit les espaces économiques régionaux, en particulier par des investissements dans les ressources naturelles autour desquels s'agglomérèrent des intérêts capitalistes à propension régionale.

## Le régime fédéral et l'État keynésien

[Retour à la table des matières](#)

Le passage à l'État keynésien bouleversa cependant l'univers politique canadien. La forme du régime permit le déploiement de nombreuses résistances émanant des sociétés régionales. On aurait cependant tort de penser que l'adoption des mesures keynésiennes résulte d'un mouvement univoque de centralisation entièrement mis de l'avant par Ottawa. Nicole Morf montre très bien que plusieurs mesures keynésiennes ont été prises au niveau provincial, avant même qu'elles ne soient adoptées au niveau fédéral. Nous nous inspirons de son travail dans les lignes consacrées aux caractéristiques générales du passage à l'État keynésien<sup>25</sup>. Le contraire aurait même été étonnant, compte tenu de l'éclatement de la structure politique canadienne sur lequel nous insistons dans ces pages. Si, en effet, nous avançons la thèse que, durant la phase libérale, les blocs sociaux se sont structurés au plan régional et compte tenu du poids politique important de la classe ouvrière dans l'adoption de ces mesures, on comprendra que certaines provinces aient été à l'avant-garde en ce domaine, celles précisément où le mouvement ouvrier était le plus développé (dans l'ouest, par exemple). Il n'en reste pas moins que le passage à l'État keynésien n'avait de sens qu'en s'appuyant sur une centralité émanant d'Ottawa, ce qui ne manqua pas d'être fait dans un mouvement qui n'atteignit cependant sa maturité que durant les années soixante.

---

<sup>25</sup> Voir la thèse de maîtrise de Nicole Morf : *Fédéralisme et État keynésien au Canada*, thèse de maîtrise déposée au Département de science politique, UQAM, avril 1982. Nous nous inspirons de son travail dans les lignes consacrées aux caractéristiques générales du passage à l'État keynésien.

Le passage à l'État keynésien impliquait l'adoption d'un ensemble de mesures qui remettaient en question le partage des pouvoirs au sein de la Confédération canadienne. Énumérons les principales : une centralisation plus poussée de la politique économique (création d'une banque centrale, gestion centralisée des mécanismes de régulation du marché), une centralisation-harmonisation de l'intervention de l'État dans le rapport salarial et dans la reproduction de la force de travail (code du travail, assurance-chômage, assurance-santé, bien-être social), une harmonisation des appareils directement reliés à la légitimation (télécommunications, médias, école). L'adoption de telles mesures nécessitait des transformations importantes dans les rapports politiques de classes.

Il importait, en effet, que soient dissous les blocs sociaux régionaux ou, à tout le moins, qu'ils deviennent des spécialisations-adaptations d'un bloc social se définissant dorénavant au plan national pan-canadien. Tel était en toute logique le programme qui, on le sait, ne pourra s'appliquer que fort partiellement et même au risque de faire éclater l'État canadien lui-même. Pour que l'affirmation de l'État keynésien se fasse sans susciter la crise du régime qu'il a provoquée durant les années soixante-dix, il aurait été nécessaire que se conjugue un ensemble de transformations sociales d'une telle importance qu'elles auraient dissout presque par magie aussi bien la question régionale que la question nationale.

Résumons à grands traits, en y reconnaissant au passage des transformations effectives ou des projets de réformes qui ont marqué le passage à la forme d'État keynésien. Il fallait, il aurait fallu briser les liens directs qu'entretenaient au niveau régional les bourgeoisies non monopolistes avec le capital impérialiste, principalement américain. En ce sens, la lutte contre le capital américain impliquait l'hégématisation directe des États provinciaux par la bourgeoisie monopoliste canadienne. C'est seulement après l'affirmation de l'État keynésien que le fédéral osera créer son agence de tamisage des investissements étrangers et que, plus tard, il initiera sa politique de canadianisation dans le domaine des ressources naturelles, avec les contradictions que l'on connaît dans l'Ouest, au Québec et à Terre-Neuve. Les attaques récentes des provinces contre l'agence de tamisage ne sont qu'un exemple parmi d'autres de ces contradictions. Il fallait, il aurait fallu que se réalise une canadianisation du mouvement ouvrier et que le mouvement ouvrier se défasse aussi bien de l'emprise américaine que de celle des forces sociales dominantes au niveau provincial (le clergé catholique au Québec). Il fallait, il aurait fallu lier le sort de la petite bourgeoisie à un réseau d'appareils nettement dominés d'Ottawa en réorganisant le secteur des arts et de la culture et en créant une bureaucratie dont le plan de carrière se serait développé dans une perspective pyramidale du provincial au fédéral. Il fallait, il aurait fallu défaire les rapports en partie privilégiés et éclatés qu'entretient la bourgeoisie non monopoliste avec les États provinciaux. Il fallait, il aurait fallu dissoudre les questions nationales et, à ce titre, obtenir la renonciation des

droits amérindiens et inuits sur le territoire en échange de compensations monétaires et liquéfier les questions nationales québécoise et acadienne dans une politique de multiculturalisme « from coast to coast ».

Ces transformations réalisées ou tentées bouleversèrent effectivement la vie politique canadienne<sup>26</sup>. Mais, tenant compte d'autres déterminations telles : a) l'évolution des rapports économiques mondiaux qui renforçèrent l'ouest et assurèrent, au moins potentiellement, un nouveau dynamisme à des provinces comme Terre-Neuve en valorisant certaines ressources naturelles comme le gaz naturel et le pétrole, b) le renforcement politique des provinces elles-mêmes, suite à l'application des mesures keynésiennes au niveau provincial ; et c) le nouveau dynamisme du nationalisme résultant en partie du développement de l'État et de la bureaucratie provinciale, force nous est d'admettre que la production d'un bloc social pan canadien n'a pas encore été totalement réalisée.

La forme du régime politique canadien contribue ainsi à reproduire, quoique sous des formes significativement transformées, les conditions sociales qui ont conduit à la création de la Confédération.

## **Le bloc social régional-national duplessiste**

[Retour à la table des matières](#)

Nous serions tentés d'écrire : cessons ces généralités pour aborder enfin notre objet de recherche, si ce très long préambule n'avait pas été essentiel à sa construction. Somme toute, nous n'avons pas cessé de parler du duplessisme, du moins des conditions nécessaires à son analyse. Aussi nous sera-t-il permis d'être bref, puisqu'il ne s'agira pas de donner les résultats d'une recherche en train de se faire, mais de compléter notre problématique.

Le duplessisme apparaît en pleine crise du capitalisme, durant les années trente. Résultat d'une alliance entre le Parti conservateur et l'Action libérale nationale, le duplessisme résulte de la formation d'un bloc social à dominante rurale dont la paysannerie constituera la classe appui et qui conjugue les forces sociales dominantes au Québec, la petite bourgeoisie traditionnelle et le clergé, sous l'hégémonie de la

---

<sup>26</sup> Afin d'éviter toute confusion, soulignons que nous ne référons nullement ici à un plan conscient de transformations sociales. Si l'on peut parler d'un plan d'application des mesures keynésiennes, progressivement formé et énoncé, il en va tout autrement des conditions sociales de leur réalisation qui n'atteignent pas nécessairement la claire conscience des agents.

bourgeoisie non monopoliste. Nous traitons bien ici de l'hégémonie au sein du bloc social québécois, car si nous nous plaçons au niveau plus englobant de l'État canadien, cette bourgeoisie non monopoliste demeure dominée au sein du bloc au pouvoir canadien. En ce sens, il faudrait écrire que le bloc social duplessiste permet d'assurer le plus d'espace possible aux forces sociales dominantes au Québec tout en réalisant la domination de la bourgeoisie monopoliste canadienne et en intégrant les rapports conflictuels et, sous certains aspects dominés, que cette dernière entretient avec la bourgeoisie impérialiste américaine <sup>27</sup>.

La stratégie de crise duplessiste sera de nature essentiellement libérale. L'Union nationale a, bien sûr, fait adopter des mesures d'inspiration keynésienne, mais elle en a toujours dénaturé les effets (salaire raisonnable, modifications aux conditions d'accréditation syndicale...). Sur le plan économique, cette stratégie favorise les investissements américains dans l'exploitation des ressources naturelles et l'accélération du développement du marché dans les régions rurales et semi-urbaines (crédit agricole, électrification rurale, mécanisation de l'agriculture). Cette politique favorise la constitution d'une base d'accumulation partiellement autonome, une base d'accumulation privilégiant la petite et la moyenne entreprise québécoise (principalement dans les régions non montréalaises) et reliée aux retombées de l'investissement dans les ressources naturelles (construction, transport, sous-traitance) et au développement du marché local (construction, voirie, commerce, secteur bancaire). Cette stratégie mettait en même temps en oeuvre une politique répressive face à la classe ouvrière : législation favorisant le cheap labor, répression du syndicalisme revendicateur, refus d'une intervention systématique dans le champ de la reproduction de la force de travail (domaine social). Il découlait logiquement de cette stratégie et de la constitution de la paysannerie en classe appui, la défense des intérêts du clergé et de la petite bourgeoisie traditionnelle qui continuèrent à contrôler l'école et le domaine social.

Cette stratégie heurta de front les velléités keynésiennes de l'État fédéral et il en résulta la lutte constitutionnelle de tranchées que l'on connaît. Cette stratégie s'opposa en même temps à celle du Parti libéral provincial beaucoup plus ouvert à la stratégie keynésienne et qui tenta, jusqu'à la fin des années cinquante, de former un contre-bloc social constituant la classe ouvrière en classe appui, assurant l'hégémonisation directe de l'État québécois par la bourgeoisie monopoliste canadienne, la bourgeoisie non monopoliste, la petite bourgeoisie traditionnelle, le clergé et la paysannerie y tenant une place beaucoup moins importante.

---

<sup>27</sup> Voir à ce propos Gérard Boismenu, *Le duplessisme*, Montréal, PUM, 1981, ainsi que Gilles Bourque, Anne Legaré, op. cit., et Gilles Bourque, « Petite bourgeoisie envahissante et bourgeoisie ténébreuse », in Gilles Bourque, Gilles Dostaler, op. cit. [Voir [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]



Dans le passage à l'État keynésien, le Québec apparut comme un lieu de résistance farouche, les contradictions entre la forme du régime et la forme de l'État commençant à se mettre en place et s'y déployant de façon exemplaire.

## En guise de conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Notre recherche porte spécifiquement sur le travail du discours dans la constitution du bloc social québécois à l'époque duplessiste. La problématique développée jusqu'ici nous conduit nécessairement à privilégier l'analyse du discours politique puisqu'elle pose la nation comme communauté politique et lie la question nationale à la production des blocs sociaux. C'est ainsi dans le discours politique que nous serons amenés à saisir le lieu de production de la représentation de l'espace, de la communauté et des rapports de force.

Il ne s'agira donc pas de chercher dans des revues « la philosophie » au sens gramscien, ou l'idéologie théorique à partir de laquelle seraient déduites les formes « secondaires » du discours conçues comme des expressions concrètes (ou pratiques) et donc impures et contaminées. Nous croyons, au contraire, mieux saisir le discours politique dans les institutions et les appareils où il s'élabore, se corrige et se transforme dans la lutte idéologique elle-même. Car il ne s'agira pas d'analyser les seuls discours de l'Union Nationale, mais bien de placer l'analyse du discours duplessiste dans ses rapports avec les autres discours (le contre-discours de l'opposition officielle, le discours religieux et celui émanant des organisations populaires) et en prenant en considération son rapport constitutif avec l'État canadien.

Nous analyserons donc le discours politique en le considérant comme le lieu privilégié de production de la représentation de l'espace et de la communauté. Nous entendons par discours politique, le discours travaillant de façon prévalente à la définition-représentation de l'espace, de la communauté et des rapports de force (intérieurs et extérieurs) en tant qu'il est à la fois produit et producteur d'un bloc social. Sont alors considérés comme politiques bien plus que des discours se représentant eux-mêmes comme politiques (ainsi, dans notre corpus, les discours législatif, constitutionnel et électoral), mais aussi tous les discours directement reliés à la production du bloc social et à la représentation de l'espace et de la communauté

(dans notre corpus, les discours populaires émanant des organisations des classes dominées, syndicales et agricoles, ainsi que le discours religieux constitué des mandements des Évêques et des journaux d'action catholique).

Si l'on admettra assez facilement, l'idéologie étant essentiellement lutte idéologique, que nous posions le discours populaire comme discours politique, il faudra sans doute spécifier dans quel sens nous sommes amenés à considérer de la même façon le discours religieux. Si, dans la formation sociale nationale, nous considérons comme politique le discours émanant des institutions et des appareils produisant le bloc social dans son travail de constitution de l'espace et de la communauté, on comprendra dès lors plus facilement en quel sens nous considérons le discours religieux comme un discours directement politique. Sous Duplessis, le clergé représente en effet une force importante au sein du bloc social québécois et les institutions religieuses interviennent de façon décisive dans l'ensemble des luttes politiques marquant le passage de l'État libéral à l'État keynésien. La réforme des domaines social et scolaire, contrôlés au sein du Québec francophone par l'Église catholique, offre précisément deux des aspects principaux de ce passage. Ainsi, le discours religieux peut-il être considéré comme l'une des formes du discours politique québécois durant la période que nous étudions.

Soulignons enfin que l'État capitaliste, se donnant comme État démocratique-populaire et État de Droit, le discours politique y est par définition discours de « masse ». Les institutions et les appareils produisant une représentation tendanciellement unitaire de l'espace et de la communauté s'adressent nécessairement à l'ensemble des individus-citoyens de la formation sociale. Cette caractéristique nous invite elle aussi à quitter le terrain de la « philosophie » pour nous attacher au discours à l'œuvre dans les institutions et les appareils.

Fin du texte.